



Conjoncture et évolution des prix des produits agricoles



Perspectives d'évolution du marché de l'œuf à Mayotte

Situation actuelle

En résumé de l'état actuel de la production d'œufs à Mayotte (article paru dans la mensuelle SISE/DAAF de janvier 2017), la production locale est de l'ordre de 16 à 18 millions d'œufs, pour une vingtaine de millions d'œufs consommés annuellement. Soit, 67 œufs par habitant et par an, si l'on considère une population estimée à 300 000.

Or, les habitudes alimentaires évoluent et se rapprochent petit à petit de celles des Réunionnais ou des métropolitains qui consomment respectivement 120 et 250 œufs/an et par habitant.



Conditionnement des œufs – photo J. Janelle / CIRAD

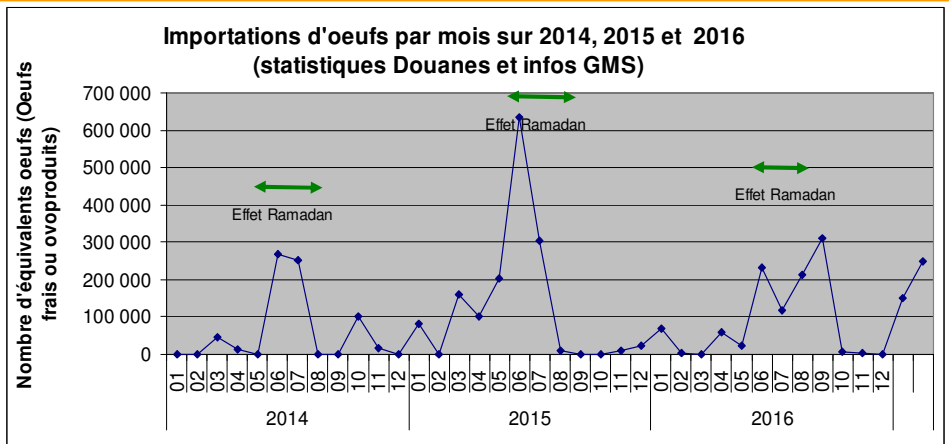
Par ailleurs, l'œuf est la protéine réputée la moins chère à produire et si son prix se rapprochait de celui de la Réunion : 23 cc/œuf contre 33 cc/œuf vendu à la consommation ici à Mayotte, l'effet levier sur les ventes serait également important.

De l'avis unanime des GMS, le marché de l'œuf à Mayotte connaît une évolution positive de 5 à 10% par an et ceci n'est pas uniquement due à l'augmentation de la population.

Dans ce contexte, quelles ambitions attendre de la production locale pour faire face à ces évolutions du secteur de la consommation ?

Constat d'une dégradation de l'autosuffisance locale

Si jusqu'en 2014, les importations n'intervenaient qu'au moment du Ramadan, un déficit chronique d'œufs s'installe maintenant à Mayotte.



En 2016, les GMS constatent qu'à peine 70% de leurs besoins ont été couverts par la production locale et sur le début 2017, la couverture ne dépasse pas 50%, obligeant ces GMS à commander à l'extérieur 200 à 300 000 œufs par mois.

Éléments nouveaux dans les scénarios d'évolution

Indépendamment de la conjoncture normale d'évolution des habitudes de consommation, **la mise en place des cantines scolaires et le besoin en collations chaudes va induire une demande nouvelle et forte.** Or, l'incorporation des ovoproduits dans les plats distribués présente l'avantage de

rester sur un prix raisonnable d'un repas à quelques euros. Cette nouvelle demande en collations scolaires est estimée à 3,3 millions d'œufs par an dès 2017, selon le plan de charge prévu par les sociétés chargées des repas collectifs.

Il est donc possible de faire une projection de l'évolution de la demande en œufs sur les 3 à 4 ans.

Sans augmentation des capacités actuelles de production, le déficit global en œufs serait, en 2020 de 11 millions d'œufs dans l'hypothèse basse de +5% par an et de 18 millions d'œufs dans l'hypothèse haute de +10% par an.

Tableau de Simulation d'évolution de la demande en œufs, sans augmentation de la production actuelle

	En nombre d'unités d'œufs	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Production locale	nbre de poules pondeuses déclarées en 2015	76 000	76 000	76 000	76 000	76 000	76 000
	Production locale estimée sur 2015	18 585 800	18 585 800	18 585 800	18 585 800	18 585 800	18 585 800
Consommation	Prévision de progression de la conso: +5%/an minimum	20 111 128	21 116 684	22 172 518	23 281 144	24 445 201	25 667 461
	Prévision de progression de la conso: +10%/an vraisemblable	20 111 128	22 122 240	24 334 464	26 767 911	29 444 702	32 389 172
	demande supplémentaire pour collations scolaires			3 300 000	3 465 000	3 638 250	3 820 163
	TOTAL consommation d'œufs si +5% par an et + les collations scolaires	20 111 128	21 116 684	25 472 518	26 746 144	28 083 451	29 487 624
Importation	Imports d'œufs (en eq nombre d'œufs) si 5% de plus par an, sans augmentation de la production	1 525 328	2 530 884	6 886 718	8 160 344	9 497 651	10 901 824

Il faut donc **mettre en place une politique d'augmentation raisonnée des capacités de production locale et d'alternative à la vente en frais pour répondre à la demande de la restauration collective et aux pics de consommation dans l'année, en évitant l'apparition de périodes de surproduction.**

Adaptation de l'offre à la demande - Vision stratégique

Au sein de leur INTERPRO, les producteurs, les utilisateurs industriels d'œufs ainsi que les GMS réfléchissent à des solutions pour répondre aux besoins futurs.

A court terme et du fait du marché des collations scolaires et de la difficulté à pouvoir se fournir à bas prix pour la transformation (pâtisserie, etc), un industriel a planifié un projet d'élevage de poules pondeuses, dont 50% irait d'emblée vers ce type d'usages standardisés – Les 50% restant pourront ainsi contribuer à réduire le déficit sur le marché de la consommation courante.

Par ailleurs, la production d'œufs dégage des marges qui attirent de nouveaux producteurs (certains se détournant de la production de poulets de chair pour s'orienter vers la ponte) ou induit une augmentation des capacités de ceux qui produisent déjà des œufs.

Il faut donc mettre en place une bonne gestion de la montée en puissance des capacités de production par une **planification qui doit tenir compte de l'effet « Ramadan »** générant une surconsommation momentanée, sur 2 mois avec les grands mariages.

Scénarios à moyen et long terme

Les simulations en termes de besoins de capacités de ponte, selon les hypothèses de + 5% ou +10% par an de la consommation montrent que :

Si on se cale sur le besoin ordinaire (hors effet Ramadan) mais avec les collations scolaires, le besoin passe pour 2021 à + 43.000 pondeuses (si + 5% par an) et à + 80.000 (si + 10% par an), par rapport aux 76000 pondeuses actuelles.

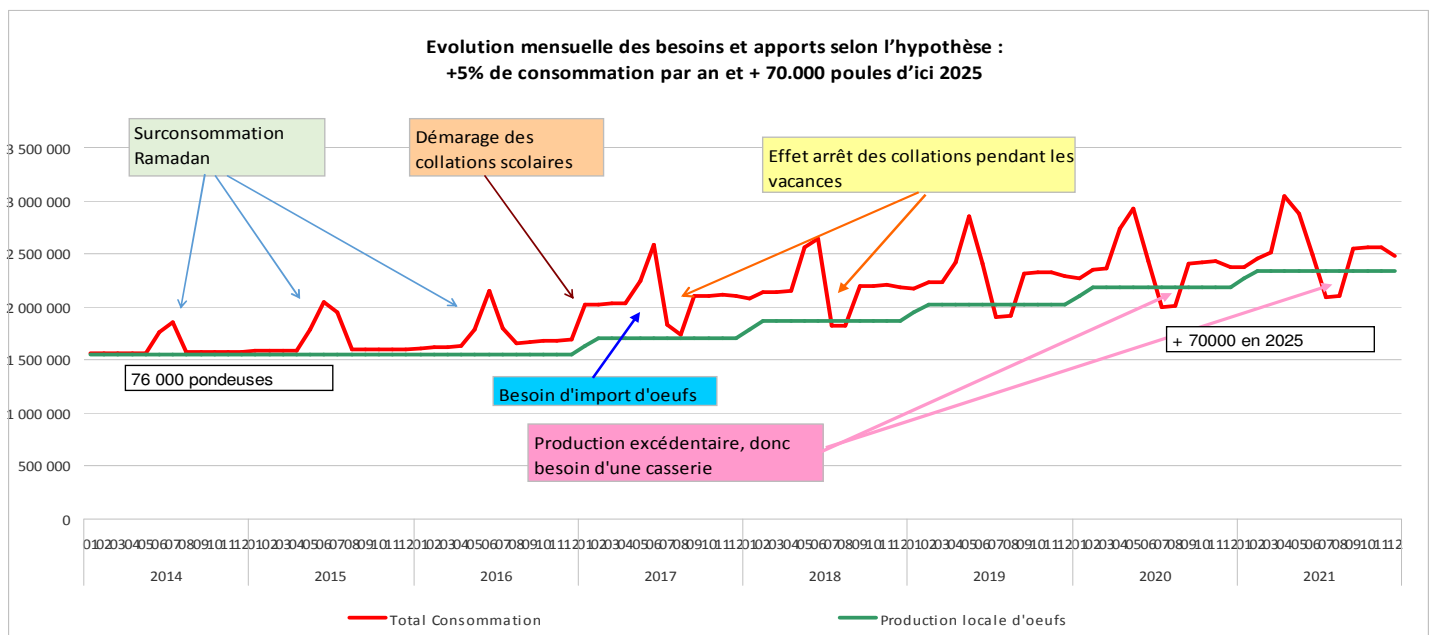
En hypothèse haute où on ferait fonctionner une casserie pour les excé-

dants de production hors Ramadan, le besoin peut être évalué entre +48.000 et +85.000.

Mais, les fluctuations intra-annuelles vont être importantes, liées à la fois à cet effet « Ramadan » déjà cité, mais aussi au fait que les collations scolaires ne seront pas servies en juillet et août et le seront de façon réduite en décembre et janvier.

Dans un scénario à +5% (hypothèse basse), un doublement progressif du nombre de pondeuses d'ici 2025 (soit 150 000 au lieu de 76000 actuellement) conduit à poursuivre l'importation massif d'œufs durant 3 ans. Puis, nous observerions l'apparition d'excédents localisés dans le temps (au moment des creux de collations, pendant les vacances scolaires) ce qui justifierait le fonctionnement de la casserie. Il faut toutefois rappeler qu'une casserie ne se rentabilise pas qu'en gérant les excédents momentanés.

Sur un scénario à +10% de consommation par an, l'import complémentaire d'œufs serait chroniquement nécessaire, même hors période Ramadan. Le « + 70 000 pondeuses d'ici 2025 » serait beaucoup trop insuffisant.



En CONCLUSION

La nécessité d'installer à minima 70.000 pondeuses de plus d'ici 2025 est évidente. Ce chiffre n'est pas surévalué même avec une progression faible de +5% par an. Cette perspective très positive sur le marché laisse un espace important pour le développement de projets à la fois individuels et collectifs de tous les types d'acteurs de la filière.

Mais, trois types de difficultés freinent les élans à l'installation de nouvelles

capacités de ponte: En premier lieu, les poussins de poules pondeuses doivent continuer à être importés par avion à la différence des poussins « de chair » qui disposent maintenant d'un couvoir local (import d'œufs fécondés). Or, une seule compagnie aérienne accepte ce type de transport et depuis décembre dernier, les difficultés se sont accumulées, ce qui décale la planification des productions.

Le second handicap vaut également pour le poulet de chair : l'absence d'abattoir de type industriel gêne la liqui-

dation des poules de réforme dans un délai suffisamment court.

La troisième difficulté est le respect des obligations contractuelles entre toutes les parties de la filière. Les producteurs adhérents doivent livrer à leur coopérative. Ainsi, celle-ci peut informer en temps voulu les clients GMS sur ses planifications précises de livraison et ces dernières, qui ont toujours joué le jeu de l'achat local en priorité, peuvent passer leurs commandes extérieures, complémentaires à la production locale.

Le prix du Kanga se situe toujours en dessous des 26 €.

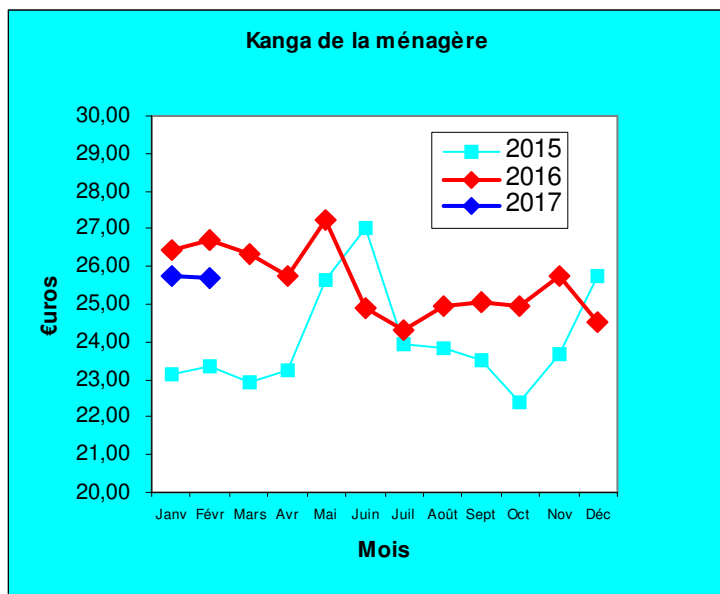
Fruits : Excepté le coco sec qui connaît une hausse d'environ 15%, le prix des autres produits sont en baisse d'environ 10 %. A noter qu'en cette période, nous nous rapprochons de la fin de saison des mangues.

Légumes : Le prix du manioc, de la salade et de la tomate sont en hausse d'environ 10%, du fait de la climatologie (pertes liées aux maladies sur tomates et salades) et de la non période de récolte pour le manioc.

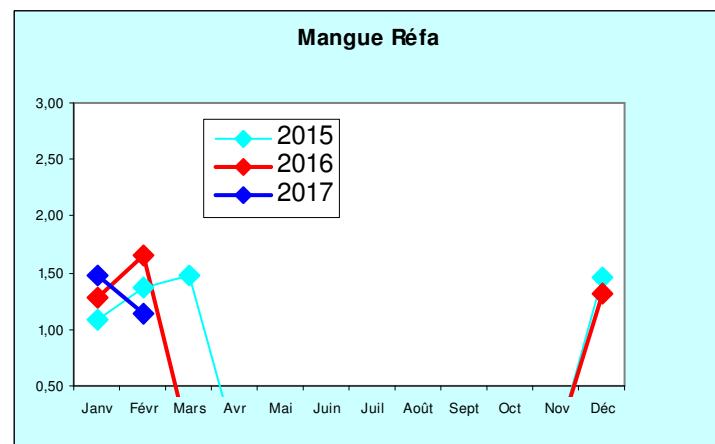
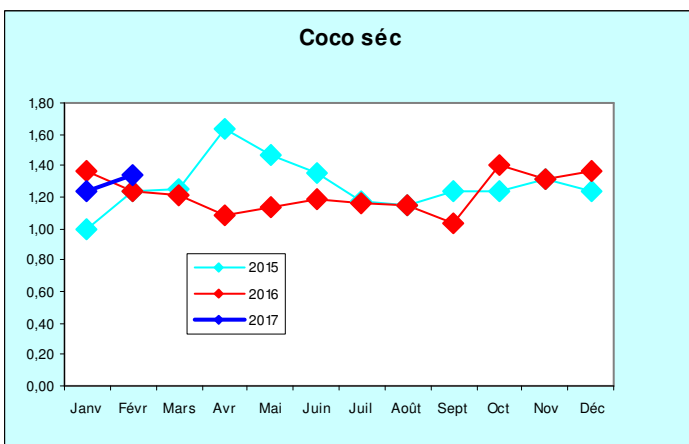
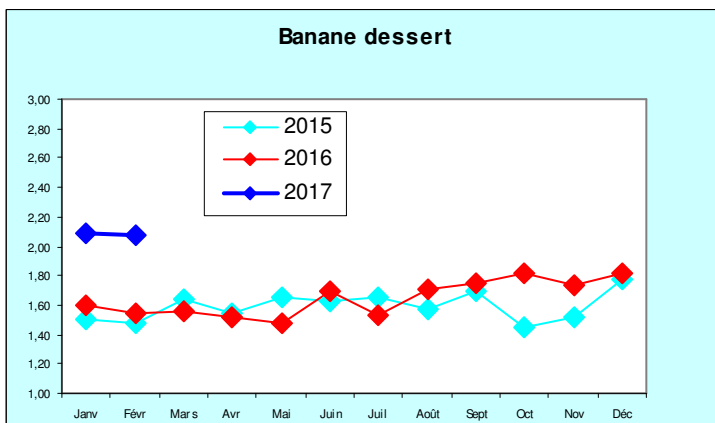
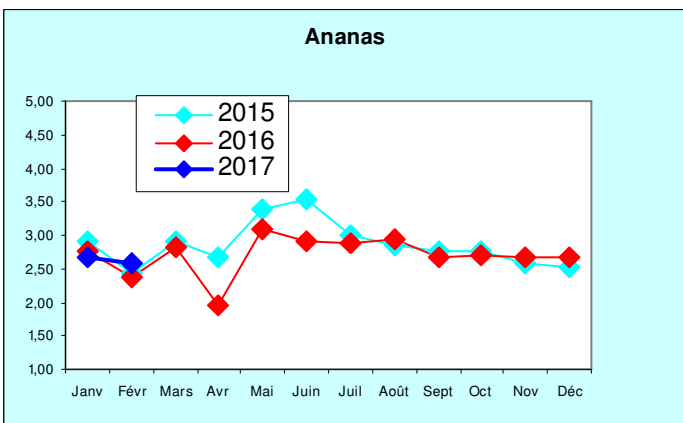
Condiments et produits transformés : L'oignon retrouve son prix normal (2€), après la pénurie qui a entraîné une forte hausse, en fin d'année 2016. Le piment bébérou poursuit sa baisse de prix.

Constitution du kanga de la ménagère (10 kg) :

FRUITS (2 kg)		LEGUMES (7 kg)		CONDIMENTS (1 kg)	
• Ananas = 400 g	• Banane = 400 g	• Tomate = 600 g	• Aubergine = 400 g	• Ail = 100 g	• Oignon = 200 g
• Banane dessert = 400 g	• Cocos = 400 g	• Papaye = 400 g	• Manioc = 1,5 kg	• Purée de piment = 200 g	• Achards = 200 g
• Mangues = 400 g	• Fruit à pain = 200 g	• Salade = 500 g	• Banane verte = 1,5 kg	• Jus de citron = 100 g	
			• Mafanes = 1 kg		
			• Morelles = 1 kg		
			• Concombre = 300 g		

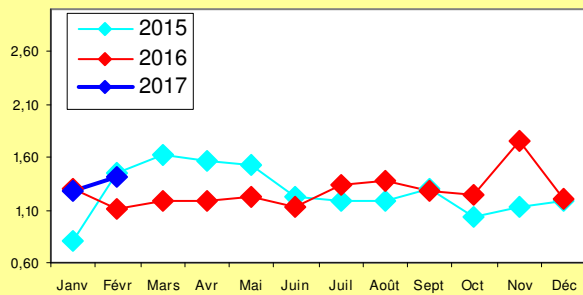


Fruits (moyenne glissante sur 5 semaines des prix hebdomadaires)

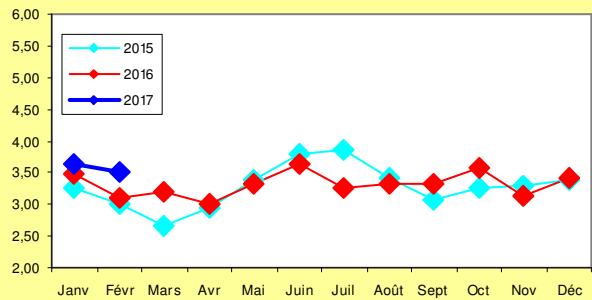


Légumes (moyenne glissante sur 5 semaines des prix hebdomadaires)

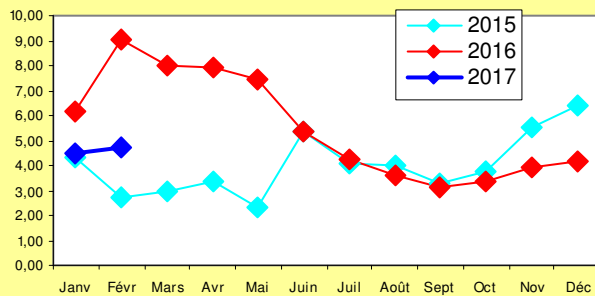
Banane verte



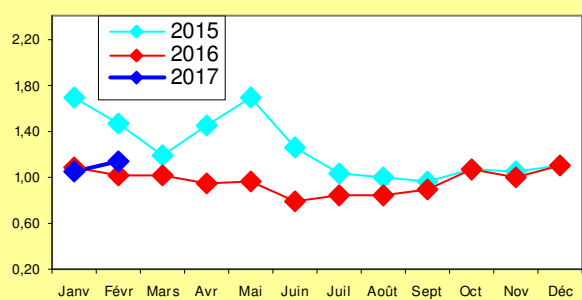
Aubergine



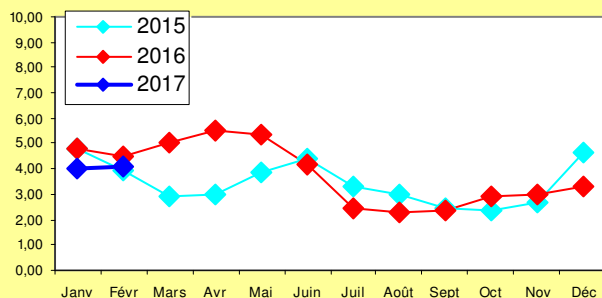
Salade



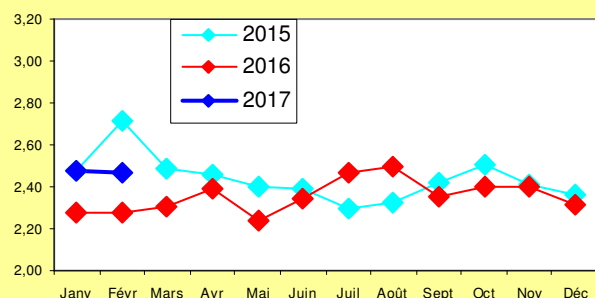
Manioc (racines)



Tomate

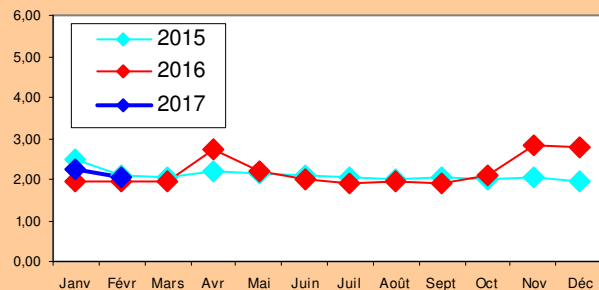


Concombre

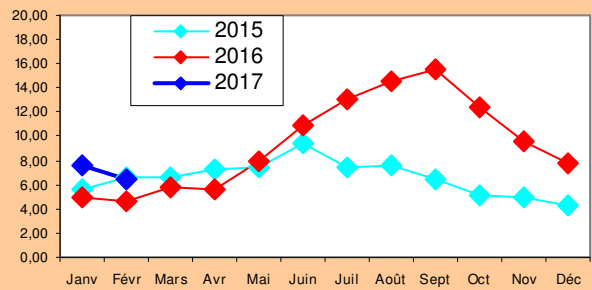


Condiments et produits transformés (moyenne glissante sur 5 semaines des prix)

Oignons (rouges et jaunes)



Piment bébérou



Agreste

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Service d'Information Statistique et Économique

BP 103 - 97 600 Mamoudzou MAYOTTE

Tél : 02 69 61 12 13 Fax : 02 69 61 10 31

Mél : srise.daaf976@agriculture.gouv.fr

Site Web : daaf.976.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Jean-Michel BERGES

Rédaction et Composition : DAAF SISE

Dominique Didot et Dhinou Yves

Impression : SISE



PREFET
DE MAYOTTE